

Assistant social ou Assistante sociale (F/H/X)

La Province de Namur constitue une réserve de recrutement d'assistant social ou assistante sociale (F/H/X) pour le service Vivre Mieux.

Informations générales

- Réserve de recrutement valable 5 ans
- Lieu de travail : sur le territoire de la Province de Namur
- Votre candidature est attendue pour le 15 septembre 2024 au plus tard.

Où allez-vous travailler ?

Votre service d'attache : Vivre Mieux

Le service du Vivre Mieux mène/développe/promeut des actions en termes de santé et d'inclusion sociale déclinées autour de 4 pôles structurants :

- **le Pôle Santé société** : Gérontopôle, Egalité des Chances, Redistribution alimentaire, Outilthèque, Prévention, Accompagnement et Réduction des Risques, Enfance et Jeunesse, ... ;
- **le Pôle Santé mentale** : Services de santé mentale généralistes et spécifiques, clubs thérapeutiques, équipe mobile d'intervention en santé mentale ;
- **le Pôle Santé scolaire** : Services PMS/PSE ;
- **le Pôle transversal** qui assure la gestion administrative du personnel, la gestion financière et logistique de ces services ainsi que la digitalisation et la simplification administrative (alpha-fle et fracture numérique).

Il assure par ailleurs la mise en œuvre des objectifs stratégiques et opérationnels de chacun des programmes d'actions développés au sein de chaque pôle, en concordance avec les objectifs de l'Institution et du Collège.

Vos missions

Les missions d'un.e assistant.e social.e varient en fonction du service dans lequel il/elle est engagé.e :

- Au sein du **Gérontopôle**, vous êtes chargé.e d'accompagner les Communes dans la démarche « Villes Amies des Aînés » (VADA), d'animer la Plateforme des CCCA (Conseils Consultatifs Communaux des Aînés), de développer, consolider et harmoniser les divers partenariats, de participer aux réunions des Groupes de travail du GéroNam et aux projets développés au sein de la plateforme, de favoriser la coordination de projets à dimension intergénérationnelle dans le cadre du vieillissement actif mais aussi de participer au système d'écoute et d'accompagnement CATUPAN, adapté aux problématiques et aux besoins des aînés.
- Au sein de la **Maison de l'Adolescent**, vous réalisez la prise en charge individuelle des jeunes et de parents et/ou familiaux. Vous travaillez en co-intervention avec le/la travailleur.se social.e – éducateur.trice spécialisé.e. Dans le cadre de cet accompagnement social individuel du jeune, vous adoptez une approche administrative.
- Au sein du **Pôle santé société**, vous êtes chargé.e d'accompagner les partenaires et les organisations dans leurs projets et en favoriser la coordination. Vous animez des plateformes, participez et/ou animez des réunions et collaborez aux projets du secteur, vous développez, consolidez et harmonisez les divers partenariats. Vous vous chargez d'accueillir des publics fragilisés et suivre adéquatement les demandes ou les besoins, notamment par l'initiation et la coordination de projets et/ou d'actions. Enfin, vous réorientez éventuellement vers des services locaux compétents.
- Au sein du Service d'Aide et d'Intervention Locales pour les Familles et les Enfants (SAILFE) - (Equipe SOS Enfants), vous participez à la prise en charge de situations où des enfants sont victimes de maltraitance physique, psychologique, sexuelle, institutionnelle ou de négligence sur le plan social, socio-économique, socio-culturelle de l'enfant et de la famille. Vous analysez la demande et le besoin de soutien du signaleur en tenant compte plus particulièrement de la situation sociale, socio-économique, socio-culturelle de l'enfant et de la famille.

Vous évaluez, avec les autres membres de l'équipe, l'état de danger au moment du signalement et lors des réunions d'équipe, vous prenez les contacts avec le réseau et organisez les réunions de concertation entre les intervenants tout en aidant la famille à résoudre les problèmes concrets qui se posent à elle (notamment dans le domaine social), vous assurez un travail de coordination sociale.

Enfin, seul.e ou avec les psychologues et/ou le médecin et/ou le/la juriste, vous assurez une guidance, une co-thérapie, un soutien, un accompagnement.

- Au sein du **Service de Santé Mentale (SSM)**, vous avez le plus souvent un rôle de soutien et d'aide aux familles et aux personnes pour se « réancrer » dans la vie socio-professionnelle en tenant compte de leurs capacités et de leurs limites. Vous avez pour mission de remettre du lien là où il fait défaut. Cela demande une connaissance très précise et actualisée du réseau et des partenaires de terrain quels qu'ils soient.
- Au sein du Centre Psycho-Médico-Social (**CPMS**), vous êtes chargé.e d'assurer, dans le respect des missions décrétales, l'approche propre à la discipline. Vous réalisez le journalier réglementaire et le plan hebdomadaire de travail, les rapports de ses interventions, le planning des activités du centre et assurez un travail en multidisciplinarité. Vous veillez à assurer un travail de prévention, de dépistage et de guidance et ouvrez les réflexions sur les problématiques en étant particulièrement attentif à l'incidence sociale.
 Vous devez également assurer un travail d'information et d'orientation, de participation à la conception et à la mise en place d'activités de promotion de la santé mais aussi à la création de synergies possibles tout en travaillant en partenariat avec le réseau.
 Vous participez aux conseils de classe et aux conseils de guidance dans les écoles secondaires, à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets de centres et de service, aux réunions entre les disciplines, à la distribution des fiches familiales et médicales, en analyser le volet social et répondre aux demandes afférentes, le cas échéant mais aussi à l'élaboration des rapports annuels.

Les descriptifs de fonction peuvent vous être fournis, sur demande, à l'adresse daccota@province.namur.be

Votre profil

- Vous disposez d'un bachelier d'assistant.e social.e (*Remarque : Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie -Bruxelles (Communauté française de Belgique) ;*
- Vous disposez du permis de conduire de type B ;
- Conditions générales d'accès : être de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques.

La procédure de sélection

La sélection s'effectuera en deux étapes :

Une épreuve écrite (éliminatoire 60%) portant sur un cas pratique qui devra être défendu lors de l'épreuve orale
 L'épreuve portera sur les compétences suivantes :

- Pouvoir analyser correctement les demandes,
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire,
- Capacité à travailler en réseau,
- Compétence dans la prévention et la promotion de la santé via des prises en charges collectives,
- Capacité à communiquer par écrit, de manière claire et intelligible,
- Connaissance de l'institution provinciale et de son contexte.

Pour votre information, l'épreuve écrite est prévue **le 03 octobre 2024.**

Une épreuve orale (éliminatoire 60%) portant sur le travail fourni lors de l'épreuve écrite afin d'évaluer les connaissances des candidat.e.s sur les divers aspects de la fonction envisagée et destinée à évaluer également la capacité à travailler en équipe, la motivation, la connaissance de l'Institution et les compétences comportementales exigées par le poste.

Nous offrons

Contrat

- Régime de travail : Temps plein (38 heures par semaine)
- Estimation de la rémunération : Assistant.e social.e - Echelle B1
 - Brute mensuelle indexée (2024) avec 0 année d'ancienneté à temps plein : 3.125,70€
 - Brute mensuelle indexée (2024) avec 6 années d'ancienneté à temps plein : 3.490,22€

Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse daccota@province.namur.be

Avantages

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics pour le trajet domicile-lieu de travail ;
- Assurance hospitalisation après un an d'occupation ;
- Assurance groupe (2ème pilier de pension) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Possibilité de télétravail après la période d'écologie nécessaire ;
- Remboursement de 0,35 euro/km parcouru en vélo.

Comment postuler ?

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi ;
- Une copie du permis de conduire de type B.

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse daccota@province.namur.be ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines (DACCOTA), rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour le 15 septembre 2024 au plus tard.**

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame Julie TEIRLYNCK au 081/77.54.53 ou via l'adresse mail daccota@province.namur.be

Egalité des chances et diversité

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap. Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse daccota@province.namur.be